



Association de Pêche des Etangs de la Petite Plaine



Adhésion à l'année à l'APEPP - 2024 -

Votre carte d'adhérent vous donne droit à trois cannes à pêche du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Voir le règlement de l'association sur notre site Internet <https://etang-apepp-isle-adam.fr/>
Renouvelez votre carte ou bien rejoignez-nous pour profiter d'un environnement exceptionnel.

SIRET : 48391571600011
ECMP/APEPP 1, Chemin Pierre Terver 95290 L'Isle-Adam
Apepp95@gmail.com
Par téléphone : 06 74 30 18 51

Vos coordonnées

Nom * Prénom *
Date de naissance * Adresse email *
Adresse *
Code postal * Ville *
Compte Facebook Téléphone *
Photo obligatoire pour une première adhésion Renouvellement, pas de photo

* Je reconnais avoir lu et accepté le règlement 2024 de l'APEPP (cocher la case)

* Au cours de la saison, nous pouvons être amenés à vous prendre en photo, vous nous autorisez à utiliser ces dernières pour nos différents support de communication (Internet, Facebook, Regards, etc...) OUI NON

Vous souhaitez une carte carpite : NON CARPISTE JOUR OUI OU CARPISTE NUIT OUI

Ces informations sont obligatoires pour le traitement de votre commande. Elles seront conservées pour la durée de prescription légale attachée à l'opération. L'accès à vos données personnelles est strictement limité à l'association et au sous-traitant en charge de l'hébergement du site. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier au responsable du traitement : apepp95@gmail.com

Votre adhésion

Carte adulte résident à L'Isle Adam : 55,00 €
 Carte adulte non résident à L'Isle Adam : 75,00 €
 Carte Jeune 30,00 €
 Renouvellement carpite nuit 10,00 €

Demande section carpite nuit : le supplément de 10 € sera demandé après acceptation du dossier

Total à payer.....

- Paiement par CB sur Internet - Par chèque à l'ordre de APEPP - En numéraire

A....., le

Signature

Règlement APEPP

